

MERICOURT

notre
ville

www.mairie-mericourt.fr

N° Vert 08000 62680

APPEL GRATUIT DEPUIS LES PAYS DE FRANCE

Enfance/Jeunesse
Retour sur l'été



Les Assises Locales

Ensemble pour imaginer notre ville

Environnement



TRAVAUX



Dossier

Ecole : premier bilan...

Magazine
d'Informations
Municipales
Octobre 2008

☛ P.4/6
**LES ÉLUS INTERVIENNENT
POUR VOUS**

☛ P.7
EVENEMENT
- L'EHPAD

☛ P.8/9
CITOYENNETÉ
- Les assises locales :

☛ P.10/11
SOCIAL

☛ P.12/13
SPORT

☛ P.14/15
ENVIRONNEMENT
- L'embellissement de la ville
- Le jardin : un outil de lien social

☛ P.16
INTERCOMMUNALITÉ
- L'eau de pluie en ville

☛ P.17/21
DOSSIER
- Ecole : un premier bilan

☛ P.22/24
ENFANCE/JEUNESSE
- Retour sur les activités de l'été 2008

☛ P.25
EDUCATION POPULAIRE
- Le Centre Social et d'Education Populaire

☛ P.26/27
CULTURE
- Un bel anniversaire pour une belle aventure

☛ P.28/31
TRAVAUX

☛ P.32
INFOS LÉGALES

☛ P.33
ACTUALITÉS
- La crise financière

☛ P.34
TRIBUNE LIBRE

☛ P.35
SENIORS

La Municipalité souhaite la Bienvenue à



Speed Auto Net

Lavage de voitures à la main intérieur-extérieur
Dépôt-Vente
Ouvert du lundi au samedi de 9H à 12H et de 14H à 19H
18 bis rue Jean-Jacques Rousseau 62680 Méricourt
Tél. 06 26 43 71 31



Méricourt Optique

Opticien Visagiste
Antoine Boquet
Ouvert du mardi au samedi de 9H à 12H et de 14H à 19H
8 rue Victor Hugo 62680 Méricourt
Tél. 03 21 40 78 78 - Fax 03 21 77 94 49
E-mail : eurlmericcourtoptique@hotmail.fr



«Le Diplomate»

Tabac-Loto-Presses
Christelle Obert
35 rue du 1er mai 62680 Méricourt
Ouvert du lundi au vendredi de 7H30 à 12H30 et de 14H30 à 19H30 - Le samedi de 8H à 12H30 et de 14H30 à 19H30 - Le dimanche de 8H à 12H (fermé le jeudi après-midi)



CRÉAFER Solutions Métal

Chaudronnerie-Taillerie-Serrurerie
Construction métalliques - Fabrication de bennes
Rayonnages et tablettes d'aménagement bureautique
Arnaud Duwicquet
Ouvert du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H
371 Avenue de Flöha 62680 Méricourt
Tél. 03 21 69 98 97 - Fax 03 21 69 99 90
E-mail : ad.creafer@orange.fr



Info-Vidéo-Services

Equipements de salles pluridisciplinaires
Montage, intégration du mobilier - Installations, déploiements des réseaux LAN et didactiques
Entretiens, dépannages des laboratoires de langues traditionnels à cassettes et multimédia
Jean-Claude Coquelin 32 rue des Fusillés 62680 Méricourt
Tél. 03 21 40 68 09 - Fax 03 21 28 35 91
E-mail : infovideoservices@orange.fr



Auto-Ecole GAEL CITY'ZEN

Permis A, B, Bateau
Apprentissage Anticipé de la Conduite
Brevet Sécurité Routière
19 rue Pierre Simon 62680 Méricourt
Tél. 03 21 70 30 00
Ouvert les lundi, mercredi et jeudi de 17H à 19H
Le samedi de 14H à 16H

Osons véritablement «rétablir la confiance»

Un monde s'écroule. S'en réjouir serait pécher par orgueil, alors que nous annonçons depuis longtemps que ce capitalisme sauvage, cet ultralibéralisme débridé, immoral, marchait sur la tête. S'en réjouir serait même criminel de notre part, nous qui pourtant avons les mains propres, mais nous qui présentions déjà les dégâts terribles de cette nouvelle crise financière, à Méricourt et ailleurs.

« Rétablir la confiance » semble être maintenant le leitmotiv de nos dirigeants. Mais quelle confiance ? Celle, une fois de plus, des marchés financiers qui pourront de nouveau dépecer à leur guise de nouvelles entreprises, avec le lot habituel de licenciements et de délocalisations,

pour le profit de quelques actionnaires ? Ou bien cette confiance essentielle des ménages, des consommateurs, des familles, des parents toujours soucieux de donner un minimum de confort à leur entourage ?

Car c'est bien celle-là de confiance qu'il nous faut retrouver. Celle qui nous permet de croire encore à un avenir. Celle qui, sans nous empêcher de rêver à une croisière de luxe autour de l'île de Malte, nous autorise, d'abord, à croire nos enfants, nos petits-enfants, dans la saine tranquillité des lendemains.

Et parce que nous savons que nous pouvons compter sur la force d'être nous-même à Méricourt, parce que nous savons que notre avenir nous appartient, les Assises Locales se poursuivent. Et parce que nous imaginerons ensemble ce que sera nos vies à Méricourt, nous continuerons à avoir confiance en nos lendemains communs.

Bernard BAUDE
Maire de Méricourt



Les Elus interviennent POUR VOUS

UNE MOTION POUR LA POSTE...

Le Conseil Municipal du 24 septembre dernier s'est montré inquiet quant au devenir du service public de La Poste. On sait que le gouvernement, sans concertation, a annoncé un changement de statut de cette dernière, laissant entrevoir sa prochaine privatisation.

La Poste va bien. Avec ses 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires, elle a réussi à dégager 1 milliard de bénéfice. Elle se place ainsi en tête, distançant, et de loin, tous ses partenaires européens... pourtant privatisés ! L'annonce gouvernementale apparaît dès lors comme une envie folle d'ajouter un autre service public rentable au profit des sociétés privés. Au regard des contre performances économiques mondiales du moment, et à l'heure où le privé montre ses défaillances gravissimes, on croit rêver devant ce non-sens. De manière plus pragmatique, l'annonce d'une éventuelle privatisation de La Poste pose le problème, tout aussi important de l'égalité de traitement des services rendus à l'usager alors que l'on assiste déjà à des fermetures de bureaux dans les villes moyennes ou dans les campagnes. Enfin, cette annonce laisse aussi entrevoir une nouvelle augmentation des tarifs



postaux.

Si les Élus de Méricourt ont choisi de se prononcer contre la privatisation de La Poste, ils ne veulent pas en rester-là. Une large pétition est à la disposition des Méricourtois. Vous trouverez sa présentation «papier» en Mairie ou sa version électronique sur le site de la Ville, www.mairie-mericourt.fr

...ET CONTRE LE FICHAGE GÉNÉRALISÉ DES CITOYENS

Une autre motion était présentée à ce même Conseil Municipal. Cette fois, il s'agissait de dénoncer la mise en place, par décret, du système d'Exploitation documentaire et valorisation de l'information générale (ED-VIGE). Certes, les fichiers de police, des renseignements

généraux, ont toujours existé. Certes, et face à la réprobation quasi générale des Français, le gouvernement a consenti quelques «allègements» dans la mise en place de ce fichiers, notamment sur

la possibilité d'y faire figurer « les enfants de 13 ans ». Quoiqu'il en soit, cette façon de vouloir accroître considérablement les capacités de fichage des citoyens se révèle être pernicieuse. Le fait de pouvoir compiler des informations sur nos fréquentations, notre appartenance ethnique ou syndicale, sur notre vie sexuelle ou nos opinions politiques, constitue une grave dérive. La sécurité des citoyens est un élément nécessaire. Cependant, elle ne doit pas être assurée au détriment de nos libertés fondamentales, selon le Conseil Municipal. Les Élus s'inquiètent également sur l'institution d'un système de surveillance complètement disproportionné et incompatible avec une conception digne de ce nom de l'état de droit.



SUPPRESSION D'UN POSTE DE GÉOMÈTRE

Le Maire, Bernard BAUDE, a attiré l'attention de nos Députés sur la suppression de la présence d'un géomètre lors de la réunion annuelle de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID), suppression qui menace « le bon déroulement de cette Commission, tout comme la justesse des décisions qui y sont prises ». L'aide, en effet, d'un géomètre, est très utile dans la compréhension des dossiers et l'amélioration du conseil fiscal auprès des collectivités telles que notre Ville.

M. le Député-Maire, Jean-Pierre KUCHEIDA, nous fait savoir qu'il est intervenu auprès de Mme Christine LA-GARDE, Ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi.

JUMELAGE

Entretenir les bonnes relations



Dans le cadre du jumelage avec la ville de Tarnowskie-Gory, notre Maire Bernard Baude a reçu une délégation polonaise conduite par son bourgmestre Arkadiusz Czech. Parmi les sujets abordés, le développement des échanges culturels, sportifs... entre les habitants des deux villes ont tenu une large place.



Intervention de Bernard BAUDE à une table ronde sur le thème

«DES PARENTS, DES LIVRES ET DES ENFANTS»

Avec ce grand projet méricourtois de médiathèque, dans un contexte de Haute Qualité Environnemental (HQE), rappelons-le, notre Ville est devenue incontournable dans les discussions autour de la culture en général, de la lecture publique et du livre en particulier. Fin septembre, l'équipe de la bibliothèque a été conviée à un colloque sur le thème « des parents, des livres et des enfants » à Arras et à Lille. Cette rencontre importante a permis à Bernard BAUDE, Maire de Méricourt, d'exprimer ses idées sur la question lors d'une table ronde.

NOTRE MUNICIPALITÉ ENGAGÉE

dans les Virades de l'Espoir



La Municipalité répond régulièrement présente à la demande d'aide de la part de Vaincre la mucoviscidose, l'association qui sait récolter les fonds nécessaires à la recherche médicale et venir en soutien aux malades et leur famille. La générosité des Méricourtois est ainsi épaulée par l'appui des différents Services de la commune. Si l'aide matérielle est effective, il ne faut pas pour autant omettre de souligner l'engagement humain des agents communaux lors des Virades de l'espoir. Toutes et tous sont ainsi fières d'apporter leur pierre à l'édifice, et participer à faire reculer cette maladie génétique. Avec la participation des écoles, maternelles et élémentaires, du collège Henri Wallon, avec celle des nombreux bénévoles d'associations diverses, cette engagement municipal participe à former une équipe solidaire... et gagnante !



Dominique WATRIN, Conseiller général

«La qualité dans les cantines de nos collèges, mais aussi l'équité !»

● **MNV.** En juin, le Conseil général du Pas-de-Calais (CG62) a opté pour un important projet concernant la restauration scolaire dans les collèges du Département. Quels en sont les objectifs ?

Dominique Watrin. «Les Conseillers généraux se sont fixés deux buts à atteindre. Le premier réside dans la nécessité de présenter aux collégiens une assiette de qualité. À l'heure où l'on parle, à juste titre, de lutte contre l'obésité, d'une vie saine par une nourriture saine, les collectivités doivent veiller à offrir une alimentation équilibrée dans les restaurants fréquentés par les collégiens (Les collèges sont gérés par le Conseil Général). Pour cela, plusieurs pistes sont ouvertes. Nous avons dans notre région un patrimoine riche dans le domaine de l'agriculture et nous pouvons facilement favoriser nos produits locaux. N'oublions pas non plus l'émergence des produits bio.

Le deuxième objectif fixé réside dans le fait de proposer un prix unique sur tout notre territoire, quelque que soit le collège. Cette volonté d'équité est une bonne chose. Il reste maintenant à définir un prix le plus juste possible pour qu'il soit acceptable pour tous.»

● **MNV.** Justement, la question du prix n'est-elle pas un obstacle pour les familles modestes ?

DW. «Oui, bien sûr, et nous en sommes parfaitement conscients. C'est pourquoi le Conseil général a voulu mettre au point une aide à la restauration scolaire. En clair, si votre enfant bénéficie d'une bourse nationale, vous avez intérêt à demander cette aide à la restauration. Selon le taux de la bourse nationale, une somme versée par le CG62 sera directement déduite de la facture. Au final, alors que les prix des denrées alimentaires ont fortement augmenté, les repas seront gratuits pour un boursier de taux 3 (versement trimestriel à la



famille de 55,24 euros), ils coûteront 3,78 euros par trimestre pour un boursier de taux 2 et 57,84 euros au taux 3.»

● **MNV.** Malgré tout, on ne note pas encore beaucoup de demande de ces aides au collège Henri Wallon à Méricourt. Pourquoi selon vous ?

DW. «Les familles boursières sont-elles suffisamment informées des avantages à inscrire leur(s) enfant(s) en demi pension ? De plus, le groupe communiste a souligné dès le mois de juin, la nécessité de donner aussi un « coup de pouce » aux familles qui ne sont pas éligibles aux bourses, mais pourtant victimes de la baisse du pouvoir d'achat et du travail précaire. Nous

avons enfin demandé un suivi pour évaluer l'impact du nouveau dispositif. La politique du CG62 pour inciter l'inscription en demi-pension est une bonne chose. Cela dit, si les familles n'en profitent pas, nous saurons être force de proposition pour améliorer le système.»

RENSEIGNEMENTS :

Conseil Général du Pas-de-Calais.

Direction de l'Éducation et des Collèges.
Service prestations et Moyens Affectés.
Bureau des Prestations.
Hôtel du Département
Rue Ferdinand Buisson
62018 Arras cedex 9

03.21.21.62.62.
aidesscolaires@cg62.fr
www.pasdecalais.fr



L'EHPAD :

Un maillage de compétence au service des aînés

Initiallement prévu au 3/15, sur un terrain en face des établissements PAJOR, l'AHNAC, porteuse du projet, a du revoir l'implantation de l'Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes. Cette réalisation d'envergure s'avérait impossible, compte tenu de la nature des sols.

Heureusement, la Municipalité, pour ne pas laisser filer le projet, a réagi rapidement et proposé un nouvel emplacement.

L'équipe municipale travaille à cette réalisation en collaboration avec l'Association Hospitalière Nord Artois Clinique depuis pratiquement deux ans maintenant, le dossier est prêt pour la construction.

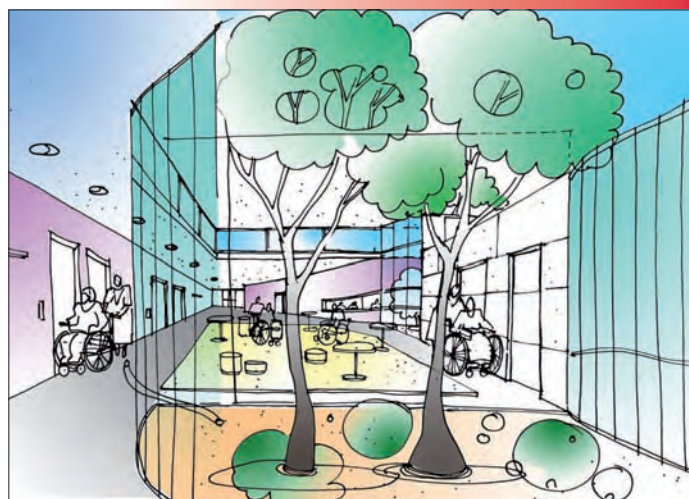
De plus, l'accueil d'un tel établissement à Méricourt est une véritable aubaine à la fois pour notre territoire et sa population. Il pourra répondre en partie au besoin de lit en établissement pour les personnes dépen-

dantes, soulager les familles désarmées face à la maladie, aux soins quotidiens et également être une pépinière d'emploi pour les méricourtois.

Les soins alloués aux personnes âgées dépendantes sollicitent un grand nombre de personnes sur un large panel d'emploi, des services d'administration, d'animation, du personnel médical et médico sociaux... C'est la création d'environ 80 emploi sur la ville.

L'EHPAD ne pouvait échapper à Méricourt. Le conseil municipal du 24 septembre a ainsi décidé de prescrire la révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols et proposer un nouveau terrain pour l'accueil de l'EHPAD. Cette construction se fera donc sur les terrain situés à l'arrière du collège Henri Wallon. L'AHNAC, porteur du projet, a en charge d'une part la construction et d'autre part le recrutement.

Monsieur Le Maire, soucieux de privilégier l'emploi local, a sollicité l'AHNAC pour qu'une rencontre puisse se faire avec les Méricourtois. Lors de cette réunion, l'AHNAC présentera le projet d'EHPAD et les perspectives

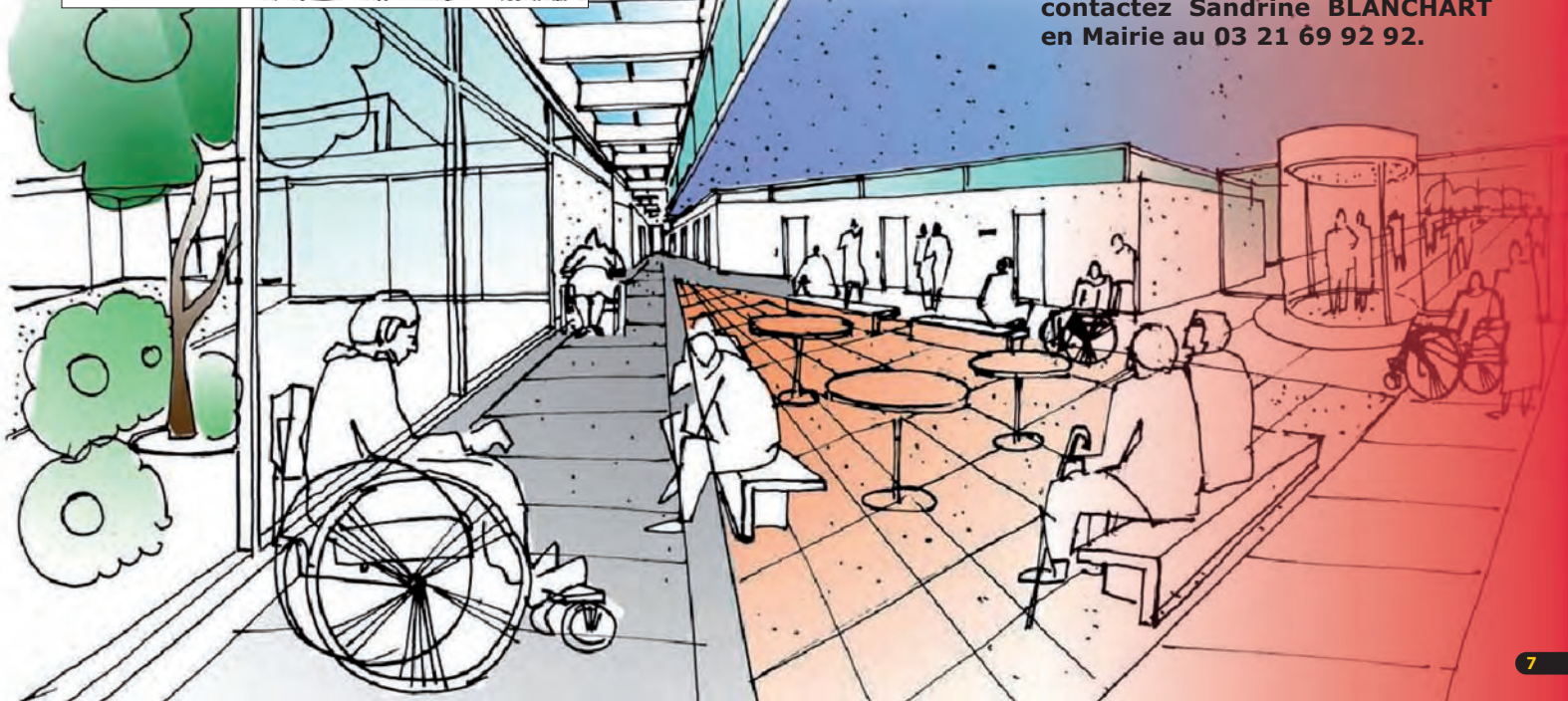


d'emploi.

L'ouverture de cette structure est prévu courant 2010. Cette anticipation pourrait être mise à profit pour l'élaboration de parcours individuels de formation et obtenir les qualifications requises pour postuler auprès de l'AHNAC.

Ainsi, pour obtenir davantage d'information et mettre en oeuvre ce projet ambitieux, nous vous invitons à une réunion publique en présence de l'AHNAC, le vendredi 21 novembre 2008 à 14H30 à la salle Louise Sueur, rue des Narcisses.

Pour plus de renseignements, contactez Sandrine BLANCHART en Mairie au 03 21 69 92 92.



LES ASSISES LOCALES :

Une démarche citoyenne

**Parce que tout peut
toujours être dit...**

**Parce qu'on aura toujours
besoin de tout entendre...**

**Parce que c'est ensemble
que nous avons besoin
d'imaginer...**

**Parce que c'est ensemble
que nous construirons
Méricourt de demain...**

**L'aventure des Assises
locales se poursuit.**

Initiée, il y a maintenant 3 ans, la démarche perdure. La parole des méricourtois a d'abord été « libérée » dans le cadre des rencontres citoyennes puis « partagée » dans les différents ateliers.

Les membres des ateliers ont discuté, échangé, partagé, visité, rêvé, été sur le terrain, rencontré des professionnels, fait des propositions...pour ensemble construire des projets communs. Toutes ces bonnes volontés ont aidées à la création de véritables réalisations pour le mieux être de tous et tant de choses sont encore à effectuer...

En voici quelques exemples :

- un premier travail pour gagner des places de stationnements et rendre les trottoirs aux piétons
- la mobilisation des habitants et des

partenaires sociaux autour du projet de centre social

- le projet de construction de la médiathèque alliant lecture publique et environnement

- le développement des associations (les Tchi 3/15, PEF, Aïrs nomade...)

- les actions en direction des seniors (navette pour le marché et les clubs, un fauteuil roulant à disposition au





pour et avec les habitants

cimetière...)

- l'extension du péricolaire à l'ensemble des écoles et même dans les centres de loisirs...

Beaucoup reste encore à faire ou à améliorer. La démarche est jeune et le concept de la démocratie participative demande un éternel renouvellement et questionnement, c'est un mouvement perpétuel. Nous avons obtenu des satisfactions mais aussi quelques difficultés, tout n'est pas simple, cependant rien n'a pu ternir la volonté féroce de poursuivre. L'élan citoyen a guidé l'envie farouche de faire des propositions, de mettre en oeuvre collectivement et par l'action participative aux décisions.

Ainsi, oui, l'aventure continue avec l'espoir d'être encore plus nombreux pour tout se dire, pour tout entendre et imaginer ensemble Méricourt de demain.



Le train des Assises Locales poursuit son chemin avec 3 nouveaux arrêts, pour des rencontres citoyennes conviviales et sans tabou les 22, 24 et 25 Octobre 2008.

A l'heure de cette distribution, les assises locales sont en plein déroulement. Les fruits de ces discussions vous seront livrés dans le prochain «Méricourt Notre Ville» de Décembre.

Déjà passager ?

Restez dans le train avec nous.

Vous hésitez à monter

Ne restez pas seul sur le quai.

Osons ensemble le ticket de la démocratie participative.



Ensemble pour imaginer notre ville...

Un nouveau service au cimetière pour les personnes à mobilité réduite : Permettre l'accessibilité de tous dans les lieux publics



Cette question a fait l'objet d'une sollicitation dans le cadre des Assises Locales et a été travaillé dans la commission Santé, Insertion, Handicap.

A la base, cette demande a été formulée par une dame qui éprouvait des difficultés à se rendre au cimetière et très vite la question a revêtu un intérêt collectif. Après plusieurs contacts et sollicitations, les membres de la commission ont réussi à obtenir don de trois fauteuils roulants : 2 pour le foyer résidence et 1 pour le cimetière.

Depuis le mois de septembre, le fauteuil est disponible.

Pour obtenir ce fauteuil roulant, contacter le conservateur du cimetière juste à l'accueil.

Risque d'intoxication au monoxyde de carbone : Informez pour sauver des vies

A la maison, un réflexe en plus, c'est un risque en moins !

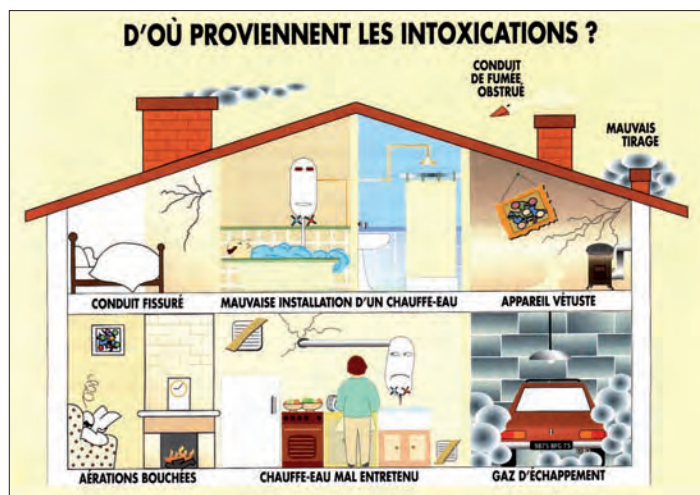
En cette période où chacun commence à rallumer le chauffage, des mesures simples de prévention s'imposent ! Le monoxyde de carbone est un gaz indétectable car inodore, incolore et sans saveur. Il est le résultat d'une mauvaise combustion, quelle que soit la source d'énergie : bois, gaz (naturel, butane, propane ou pétrole liquéfié), charbon, essence... Il agit comme un gaz asphyxiant très toxique prenant la place de l'oxygène dans le sang. Il peut s'avérer mortel en moins d'une heure. C'est le gaz toxique qui tue le plus en France.

Le monoxyde de carbone est responsable par an de 6000 intoxications et de près de 300 décès. Notre Région est particulièrement sensible notamment par l'utilisation des appareils au charbon. En période de redoux (lorsqu'il y a peu de différence de température entre l'intérieur et l'extérieur), il est déconseillé d'utiliser un appareil à combustion à charbon à faible allure (position basse). En effet, dans ces conditions, l'évacuation des gaz brûlés se fait mal et les gaz toxiques reviennent dans le logement.

Ces intoxications ne sont pas une fatalité. Comment les éviter ?

Avec de la vigilance et des gestes simples

- Faire vérifier chaque année vos installations par un professionnel (chaudières, chauffe-eau, cheminées, inserts et poêles, conduits d'aération)
- Aérer votre logement même en hivers et ne bouchez jamais les entrées d'air



- Faire effectuer un ramonage de vos conduits et cheminées au moins une fois par an.
- Ne pas utiliser de chauffage d'appoint en continu.

Maux de tête, nausées, vomissements...pensez au monoxyde de carbone...

**Que faire si vous soupçonner une intoxication ?
Aérer, évacuer et appeler les secours**

Les Permanences au Centre Social et d'Education Populaire

Rue Jean-Jacques Rousseau - Tél. 03 21 74 65 40

CRAM

M. Giezek : Permanence tous les lundis (sauf le 5ème) de 8H30 à 12H et de 13H30 à 16H30.
(Téléphoner au 06 08 97 88 87 ou au Centre le lundi pour obtenir un rendez-vous)

Maison du Département et de la Solidarité

Unité Territoriale d'Action Sanitaire et Sociale d'Avion
(Conseil Général)

Assistants Sociaux

Melle Khelidj : tous les mardis de 9H à 11H

Melle De Sanctis : tous les jeudis de 9H à 11H

PMI (Consultations d'enfants)

Mme Thibault : 1^{er} lundi de 14H à 16H et 3^e mercredi de 9H à 10H30

CAF

Permanence Administrative

1^{er} et 3^e vendredis de 13H30 à 16H30

Travailleur Social

Sur rendez-vous. Pour rencontrer un travailleur social de la CAF, appelez le lundi de 9H30 à 12H au 03 21 13 55 32 et les autres jours au 03 21 13 55 20

CPAM

Assistante Sociale

Mme Gabisson : Reçoit sur rendez-vous les 2^e et 4^e mardis de 14H à 16H (Téléphoner au 03 21 22 96 79 le vendredi de 13H30 à 15H30 pour obtenir un rendez-vous)

Permanence Administrative

Chaque vendredi de 9H à 12H

Accidentés de la vie (FNATH)

2^e et 4^e samedis de 9H30 à 11H

Permanence Notariale

M. Marc Avinée : tous les mercredis de 16H à 17H



Conciliateur de Justice

M. Duquesne : Renseignements au Centre Social

Confédération Syndicale des Familles

Tous les mercredis de 18H à 19H

Mouvement Vie Libre

Les 2^e et 4^e vendredis de 19H à 21H

Médaillés du Travail

Tous les mercredis de 9H à 12H

Les Aînés

Le 1^{er} lundi de 15H à 17H

CARMI

Mardi de 10H à 11H30

CARMI 239 rue Philibert Robiaud 62110 Hénin-Beaumont

Tél. 03 21 08 88 33

ATPC (Association Tutelaire du Pas-de-Calais)

Mme Laude : 2^eme et 4^eme jeudis de 15H à 17H

Autres permanences sur Méricourt

Maison du Département et de la Solidarité

Assistante Sociale

Mme Bray : tous les mardis de 14H à 16H à la salle Edith Piaf, Résidence Marcel Cerdan

PMI (Consultations d'enfants)

Melle Poirier : 2^e et 4^e mardis du mois de 14H à 16H au Dispensaire, rue Edmond Audran

Mme Salmon : tous les jeudis de 14H à 16H au Dispensaire rue Jussieu

CICAS (Centre d'Information Retraite Complémentaire)

Appeler au 0 820 200 075 du lundi au vendredi de 9H à 18H



Claude MANNESSIEZ

Le lendemain de ses 70 ans, Claude MANNESSIEZ nous quittait. Il a lutté avec courage contre la maladie et remporté sur elle une première victoire qui nous avait tous presque rassurés. Malheureusement, elle a fini par avoir le dernier mot.

Élu de 1989 à 2008, Claude était avant tout un homme épris de justice sociale. Que ce soit dans sa vie professionnelle et syndicale, dans son activité de Conseiller Municipal délégué ou de Président de l'association «Mieux Vivre sa Ville», il refusait avec obstination l'arbitraire du chômage et de la précarité. Très attaché à notre Ville, sa présence assidue au Centre Communal d'Actions Social (CCAS) a permis de débloquent de nombreuses situations difficiles. Sa participation active aux Jardins de la Solidarité, ou encore à l'association Dynamique Insertion Emploi, était appréciée de tous. C'est avant tout un ami chaleureux, fidèle jusqu'au bout à son idéal d'humanité et de fraternité que nous perdons.

Nous ne t'oublions pas.





La pratique sportive est un domaine essentiel de l'animation et de la cohésion sociale de la ville comme la culture, l'éducation, la jeunesse...

Par sa politique, la municipalité permet de former, d'éduquer et de donner à chacun l'envie et la possibilité de pratiquer une activité physique à tout âge et quel que soit son niveau.

LE SPORT POUR TOUS

Les activités physiques et sportives constituent un facteur important d'équilibre, de santé et d'épanouissement des citoyens. Ainsi la municipalité de Méricourt adapte le développement de sa politique sportive aux besoins de la population en mettant à sa disposition des équipements fonctionnels et de qualité.

L'espace sportif Jules Ladoumègue en est un bel exemple. Construit en 1991, il s'est agrandi 12 années plus



tard de trois nouvelles salles pour atteindre aujourd'hui une surface de près de 6000 m² entièrement consacrés au sport, mais aussi à la culture.

6000 m² d'équipement sportif à entretenir pour la ville avec une équipe de huit agents municipaux qui s'y emploie quotidiennement.

Toutes disciplines confondues, plus de 1000 licenciés de tous âges fréquentent régulièrement ce lieu spacieux et de tout confort pour s'adonner à leur sport. La municipalité permet également aux élèves du collège Henri Wallon d'y exercer leurs activités physiques. Un accueil totalement gratuit puisque la ville abandonne dans sa totalité la subvention du Conseil général (4800 euros en 2008) attribuée au CES. Un plus financier pour l'établissement scolaire qui peut ainsi proposer des activités sportives supplémentaires à ses collégiens.

L'espace Jules Ladoumègue, avec son plateau sportif Jesse Owens, est un des endroits le plus fréquenté tout au long de l'année. Plus de 1700 Méricourtois et ex-



ET À CHACUN SON SPORT

térieurs à la commune investissent le lieu chaque semaine. Les adhérents des activités du service municipal des sports et les licenciés des clubs qui l'utilisent y trouvent des locaux fonctionnels et adaptés pour y développer leurs activités favorites.

Et comme il se dit dans le langage sportif, la ville ne relâche pas ses efforts en matière d'équipements. Actuellement, elle investit, au stade de la rue Raoul Briquet, dans la construction de vestiaires et d'une salle

polyvalente implantée au beau milieu des deux terrains de foot (pelouse et synthétique) et à proximité d'une plaine de jeux et de la salle Briquet.

De plus, Méricourt peut s'appuyer sur un environnement particulièrement propice à la pratique de nombreuses activités sportives. Les alentours et le pied du terril «Le Bossu» offrent aux vététistes, aux coureurs à pied et aux randonneurs un formidable terrain d'expression.

Pratiqué en équipe, individuellement,



en loisir, en compétition ou tous simplement par solidarité, le moins que l'on puisse dire, c'est que le sport à Méricourt affiche une bonne santé avec une ambition partagée de vivre ensemble et en famille l'aventure sportive.



UTILE

**Service Municipal
des Sports**
Espace Sportif
Jules Ladoumègue
Avenue Jeannette Prin
Tél. 03 21 74 32 77

L'EMBELLISSEMENT DE LA VILLE

est une fleur qui pousse dans le jardin de chacun...



Vendredi 3 octobre la Municipalité a procédé à la remise des prix du douzième concours des façades et jardins fleuris qui récompense symboliquement les efforts des Méricourtois pour leur investissement dans l'embellissement de notre Ville.

Ainsi 55 habitants ont été mis à l'honneur, par des membres du jury bénévoles, pour leur talent de jardinier. Une belle agitation dans les jardins, les plates bandes, au pied des arbres et sur les balcons pour créer des « petits coins de paradis », pour reprendre les propos de Maryse BLAISE, Maire-Adjointe à l'Aménagement et à la Prévention. Ce sont les petits gestes qui, mis bout à bout, contribuent au mieux vivre ensemble à Méricourt. Les talents des Méricourtois, conjugués à ceux de nos services techniques sont aussi autant

de graines semées dans la lutte pour la préservation de l'Environnement. La solidarité et le partage sont des valeurs qui ne se monnaient pas. Malheureusement le Gouvernement n'a pas eu la même logique en créant la mise en bourse du droit à polluer. Cette mesure permet à une entreprise, quand elle a trop pollué, d'acheter à une autre entreprise, moins polluante, un droit à polluer. Ainsi par exemple, si l'hiver est doux, les sociétés émettrices de CO2 consomment moins d'énergie. Elles polluent donc moins et achètent donc moins de droit à polluer, si bien que les actions en Bourse chutent et les actionnaires sont mécontents. Conclusion : pour gagner de l'argent il faut polluer ! Ce n'est donc pas en « bricolant » des idées plus propices à la santé des entreprises qu'à la santé humaine que l'on préserve l'Environnement. Les Méricourtois l'ont bien compris alors merci à toutes celles et ceux qui, en s'impliquant dans le fleurissement de leur quartier, ont contribué à l'amélioration de la qualité de vie dans notre ville et à garder un environnement vert et propre.

A NOTER :

Nouveauté pour le concours des façades et jardins fleuris 2009 : L'année prochaine les participants devront travailler sur la thématique de l'eau. Laissez donc la place à votre imagination !

LES LAURÉATS :

- **Catégorie « spéciale » :**
Les résidents du béguinage Marcel Cerdan, cité du 3/15.
- **Catégorie « façade » :**
1) Elisabeth Thernisien, 2) Adeline Cherief, 3) Alain Kolanko.
- **Prix de l'originalité :**
1) Nadège Serville, 2) Sophie Mollet.
- **Catégorie « jardin » :**
1) Henriette Bouthors, 2) Jean-Pierre Podjuk, 3) Jeanine Milcent, 4) André Payen, 5) Jean-Marie Viseur.
- **Catégorie « jardin plus » :**
1) Jean-Luc Lavoisier, 2) Claude Vantouroux, 3) Paolo Di Pasquale, 4) Thérèse Pecora et Jean Triquet.





LE JARDIN : UN OUTIL DE LIEN SOCIAL

Depuis plusieurs années, la Municipalité soutient les initiatives des collectifs d'habitants qui participent à l'embellissement de leur quartier. Ainsi, la Ville met à disposition de groupes d'habitants bénévoles des contenants, du terreau, des plants auxquels viennent s'ajouter des conseils techniques délivrés par nos services municipaux. Charge ensuite aux volontaires d'assurer en autonomie l'entretien (arrosage, taille, etc.).



C'est dans cet état d'esprit que deux quartiers de Méricourt participent collectivement à l'embellissement de notre ville : la Cité Guppy et la Cité du Béguinage. Ainsi, avec l'appui technique de notre Service Espaces Verts, les habitants ont fait du jardinage bien plus qu'un loisir en faisant profiter leurs efforts à l'ensemble de la Ville. L'année dernière la Commune a d'ailleurs été primée par le Conseil Général dans le cadre des Villes fleuries avec un clin d'œil particulier pour l'initiative du béguinage.

En parallèle, un projet, encadré par le Service Enfance Jeunesse Education Populaire et deux stagiaires, mérite d'être souligné. Ce dernier consiste à réunir un collectif d'habitants (une trentaine d'enfants, parents et grands-parents) autour d'un jardin (situé derrière le local CGT) pour y développer ensuite des actions comme :

- Pour les écoliers : la réalisation d'herbiers, plantations avec les enfants, construction de nichoirs ...
- La création d'un espace « lecture au jardin » envisagée.
- L'organisation d'ateliers cuisine autour des soupes (avec les légumes récoltés).
- La mise en place de formations sur la taille des arbres fruitiers par exemple.
- Les rencontres avec des professionnels (ex : WEEXSTEEN).
- L'organisation d'une fête de la « patate » en 2009.

A Méricourt le jardin est donc bien plus qu'une activité physique de plein



air qui, au rythme des saisons est source de créativité, de convivialité, d'échange et de partage. C'est un outil de lien social qui anime la vie des quartiers et sensibilise de manière pratique et ludique à la préservation de l'environnement.

Quelle profonde leçon de choses que préparer la terre, semer, arroser, observer, patienter, désherber, tailler et enfin récompense suprême : récolter puis recommencer. Ce cycle de la vie est la nôtre aussi. « Il faut cultiver son jardin » écrivait Voltaire ...

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTER :

- ◆ **Gérald BRUNEAU**, Responsable du Service Espaces Verts (soutien pour l'embellissement collectif des quartiers).
- ◆ **Serge TERNISIEN**, Directeur du Centre Social et d'Education Populaire (pour le jardin collectif).

L'eau de pluie en ville : Quand ça déborde !

Le 11 septembre dernier, de nombreux Méricourtois ont été inondés (rues, caves, sous-sols, habitations ...). La malheureuse conséquence d'un orage d'une importance exceptionnelle qui s'est abattu sur notre Commune.

En 40 minutes, il est tombé 38 mm de pluie au mètre carré. Une quantité d'eau qui n'a pu être maîtrisée notamment à cause du réseau d'assainissement pluvial, géré par la CommunAupole de Lens-Liévin (C.A.L.L.), qui n'a pas fonctionné normalement. Ainsi, malgré l'aide de nombreux bénévoles (pompiers volontaires, concitoyens, agents communaux ...), des dégâts n'ont pu être évités.

Même si le Maire reste votre interlocuteur privilégié, il n'en demeure pas moins que ce dernier ne dispose pas de certaines compétences qui ont été déléguées à la CALL. Ainsi, la CommunAupole, comme toutes les Communautés d'Agglomération, dispose de quatre compétences obligatoires : le Développement Economique, l'Aménagement de l'espace communautaire, l'équilibre social de l'habitat et la Politique de la



Ville. En plus de ces compétences, les Elus ont opté pour 3 supplémentaires parmi lesquelles l'eau et l'assainissement (compétence globale qui recouvre l'entretien, la rénovation et l'extension des réseaux, mais aussi la distribution en eau potable des usagers).

La Municipalité a naturellement saisi le Président de la CommunAupole, responsable du réseau, afin qu'un exa-

men de la situation soit effectué et des solutions rapides envisagées. Nous sommes actuellement en attente des conclusions de ces expertises que nous ne manqueront pas de communiquer aux Méricourtois.

En attendant, les services de la Mairie demeurent à votre disposition si vous avez besoin d'informations complémentaires, d'aide ou de conseils dans vos démarches.

INFOS PRATIQUES : en cas de dommages suite à une inondation

- Faites appel aux pompiers (18) ou au C.I.P.A.L.L. (0800.62.18.18)
- Rédigez une déclaration à votre assureur (délais de 5 jours ouvrés pour le faire).

NB : ayez le réflexe de prendre des photographies des dommages subis car en cas de sinistre cela constituera une preuve et facilitera le dialogue avec votre assureur.

- Informez les Services Techniques de la Mairie des dégâts subis afin qu'ils puissent relayer l'information auprès de la CommunAupole, gestionnaire des réseaux eau et assainissement.



Ecole :

Le gouvernement, et le ministre de l'Éducation nationale pourront-ils continuer à afficher leur sérénité longtemps ? Pour eux, la rentrée scolaire s'est faite « sans heurts notables ». Il apparaît cependant que les réactions contre le réaménagement du temps scolaire, avec la suppression des cours le samedi matin, redoublent d'intensité alors que pédagogues et spécialistes des rythmes de l'enfant s'accordent pour dénoncer une ineptie. Les journées s'alourdissent, et accroissent la fatigue scolaire qui est aujourd'hui l'une des causes majeures de l'échec.

UN PREMIER BILAN

Il faut tenir le rythme

De la même manière, l'aide individualisée de deux heures par semaine dispensées aux élèves les plus en difficulté ne semble pas convaincre ces professionnels pour qui aucun des moments prévus pour cette aide n'est convaincante dans les faits. Que ce soit tôt le matin, à la mi-journée, ou le soir après les cours, aucune solution ne semble correspondre, là encore, au rythme des enfants. Le risque que ces élèves se sentent punis de venir en classe deux heures de plus que leurs camarades n'est pas à négliger non plus.

Il faut savoir que les élèves ont perdu plus d'une heure de sommeil par jour depuis trente ans. Cela peut engendrer un stress plus important qui ne favorise pas l'activité scolaire. Et tout le monde s'accorde à dire qu'une journée de 6 heures à 8 ans, c'est excessif. Par contre, une réflexion sur la mise en place d'activités complémentaires, culturelles ou sportives, fait toujours défaut au plus haut niveau de l'État.

Quant aux nouveaux programmes, de nombreux enseignants ne s'inquiètent pas outre mesure. Se recentrer sur les «fondamentaux» (lire, écrire, compter, savoir se comporter en «citoyen français») fait partie de leur travail depuis de nombreuses années.

A Méricourt

En parallèle, les élus municipaux de tout bord perçoivent, dans l'ensemble, assez mal le fait d'être tenus responsables de l'accueil des enfants en cas de grève des enseignants. Outre qu'ils ne veulent pas passer pour des briseurs de grève, ils s'interrogent sur le peu de considération que le gouvernement a pour ses enseignants et l'école de la République. Et en effet, un





professeur des écoles peut-il être remplacé par un agent communal ? L'école doit-elle devenir un simple lieu de garde pour les parents qui travaillent ?

Enfin, la Ville de Méricourt a mis en place l'accompagnement à la scolarité en y associant les parents. Cette activité municipale importante, et qui a fait ses preuves, doit-elle être remise en cause parce qu'il sera difficile de trouver des créneaux horaires qui ne se chevauchent pas avec les deux heures d'aide aux élèves en difficulté ?

Bien d'autres interrogations inquiètent encore parents et élus. Par exemple, que deviendront les activités extra scolaires, les cours de musique, de danse, le foot ou le judo, alors que la vie à l'école se concentre sur quatre jours denses ?

Notre enquête

Méricourt notre Ville a mené l'enquête auprès des parents d'élève et de leurs associations et des enseignants. Cette enquête ne veut pas être un premier bilan hâtif à deux mois, à peine, de la rentrée scolaire. Par contre, les réponses qui nous ont été faites laissent percevoir de fortes inquiétudes révélatrices. Pas un bilan donc, mais des éléments de réflexion qui en disent long sur l'état d'inquiétude ambiant.

Témoignages DE MÉRICOURTOIS...

Une maman

«Ma fille est au primaire à Pasteur. Je me perds un peu dans les termes employés dans la grammaire d'aujourd'hui, mais je suis satisfaite de son enseignement comme je l'étais du mien. Ma fille ne connaît pas toutes ses tables de multiplication à la fin de son CE1. Par contre, en informatique, en sport et en culture générale, elle me bat quand j'avais son âge.»



Une parente d'élèves de l'école Mermoz

Nous a-t-on demandé notre avis avant d'instaurer la semaine de 4 jours ? Et est-ce vraiment raisonnable cette aide personnalisée ? Nos enfants sont-ils encore réceptifs après 6 heures de classe ? Quant aux suppressions de postes d'enseignants déjà effectuées, et celle à venir, donc avec des classes surchargées, peut-on vraiment parler de pédagogie ?

Un papy

«Changer les programmes, cela ne sert à rien si nous ne donnons pas aux enseignants les moyens.»



Un professeur des écoles

«J'enseigne depuis 10 ans. À aucun moment, on ne parle du RASED et de sa mission auprès des enfants et des parents en grande difficulté.»



Un papa (membre d'une association de parents d'élèves)

«La FCPE est clairement contre la suppression du samedi. Mais il n'y a pas eu une mobilisation suffisante. Le Ministre savait, d'ailleurs, qu'il jouait sur du velours : les parents sont majoritairement opposés à ce qu'il ait classe le samedi matin.»

Un papa

«Les programmes et les matières enseignées ne sont pas les seules causes de l'échec scolaire. À mon avis, le mode de vie des familles a beaucoup changé. Les élèves doivent gérer leur vie scolaire comme leurs parents gèrent leur vie professionnelle. Ils ont besoin du soutien de leurs parents. Et là, toutes les réformes du monde n'y changeront rien.»



Témoignages DE MÉRICOURTOIS...



Une enseignante

«Doit-on penser que l'on cherche à faire disparaître des enseignants pour financer les heures supplémentaires ?»

Une maman (membre d'une association de parents d'élèves)

«Il faut s'opposer à une réforme qui oublie l'intérêt des enfants. Le seul but est de faire des économies en supprimant des postes.»

Une mammy...

«Ça peut marcher dans les beaux quartiers (la semaine de quatre jours), pas dans les quartiers populaires où les parents, qui doivent travailler plus pour gagner la même chose, n'ont pas la possibilité de soigner leurs enfants.»



... et son amie

«En fait, ce sont les parents pressés de rejoindre leur résidence secondaire qui sont pour tout ça. Eux, ils pourront toujours rattraper les heures perdues par des cours particuliers. Et tant pis pour les enfants de milieux populaires ! »

Les horaires des écoliers ont beaucoup changé !

1894

1 338 heures de cours, réparties sur 223 jours de classe, soit 30 heures sur 5 jours.

1922

1 260 heures sur 210 jours. Les vacances d'été passent de 6 à 8 semaines.

1938-1939

1 128 heures réparties sur 188 jours de classe. Création des vacances de Noël.

1969

Passage à 27 heures hebdomadaires pour libérer le samedi après-midi.

1989

936 heures pour les élèves. La 27ème heure de la semaine devient une heure de concertation entre enseignants d'une même école.

2008

24 heures hebdomadaires sur 36 semaines, soit 840 heures en tenant compte des jours fériés, auxquelles s'ajoutent deux heures par semaine pour les élèves en difficulté.

(source : Les Cahiers pédagogiques.
www.cahiers-pedagogiques.com)



Ils étaient quatre vingt deux enfants et jeunes en Juillet et quarante sept en Août à partir en centres de vacances.

Des souvenirs inoubliables de vie, d'émotions et de découvertes partagées



Des destinations qui font rêver, Cuba, Corse, Maroc... mais toujours avec le souci de découvrir comment vivent les gens là-bas... il ne s'agit jamais de voyages cartes postales.

Au total sur l'année 2008 se sont 298 enfants et jeunes (de 4 à 17 ans) qui ont bénéficiés de séjours en centres de vacances. En effet ils étaient 169 aux séjours neige de cet hiver.

Un contrat «centres de vacances»

entre la Caisses d'allocations familiales d'Arras et la Ville de Méricourt, notre volonté depuis 2002 de faire progresser dans notre ville le droit aux vacances pour les enfants, ont permis de passer de 128 départs en 2002 à 298 cette année, soit plus du double. Pour cela, nous proposons un panel large de destinations, des tarifs adaptés aux réalités de familles Méricourtoises. Mais aussi avec des associations Méricourtoises (Parents Enfants Familles, Enjeu, Energies Jeunes) nous menons des actions pour collecter des fonds



Olivier Lelieux, Adjoint au Maire délégué à l'Enfance et la Jeunesse, lors de la visite des centres de vacances en Août 2008





Les centres de loisirs de cet été ont fait le plein

Avec 512 enfants en juillet et 351 en août les centres de loisirs et Centre d'Animation des Jeunes ont fait le plein cet été. Cela représente 102 enfants de plus qu'en 2007. Deux nouveautés cette année un accueil «périloisirs» et un accueil intégré à la demi-journée (mini-centre). Pour

répondre aux demandes de quelques familles qui d'une part souhaitent pouvoir déposer leurs enfants plus tôt ou les reprendre plus tard le soir. L'accueil périloisirs sur le modèle de l'accueil périscolaire est ouvert de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30. D'autres familles souhaitent que les enfants puissent profiter des vacances pour dormir le matin, et bénéficier d'activités l'après-midi. C'est le «mini-centre» qui vient répondre à cette attente.



SOLIDARITÉ HAUMONT

Grâce à la générosité des familles méricourtoises soutenues par les Ets Des-sailly et Intermarché, les enfants des centres de loisirs ont collecté des vivres pour les sinistrés d'Haumont.

Jeunes : Des projets encore et toujours



Dans le cadre de l'aide aux projets des jeunes, l'unité jeunesse du Centre Social et d'éducation populaire organise avec l'association Hip Hop Merry Crew et le concours du FPH, le premier «Battle Circus». A l'occasion de la venue du cirque à Méricourt. Achille Zavatta fils nous prête son chapiteau. L'homme de spectacle n'a pas hésité un instant devant l'engouement des jeunes pour leur projet. Et nous l'en remercions.

En effet, les jeunes danseurs multiplient les actions pour collecter les fonds nécessaires à un déplacement du collectif à New York pour y rencontrer des danseurs. Loto, spectacles...

Lors du prochain événement, le vendredi 14 novembre place Jean Jaurès à Méricourt, au côté de nos



jeunes méricourtois se produiront des danseurs de la région, de toute la France mais aussi de Belgique, d'Angleterre, des Pays Bas... un rassemblement au couleurs européennes... lorsque l'on connaît les messages de paix d'amitié de tolérance véhiculés par la culture Hip Hop on peut être satisfait que de tels événements se déroulent à Méricourt.

Un nouveau Centre Social à Méricourt

Le 30 septembre dernier, Jacques Boulnois Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales d'Arras, Bernard Baude Maire de Méricourt paraphaient le nouveau contrat « centre social » devant une assemblée de méricourtois(es), de partenaires institutionnels ou associatifs, qui ont participé à la définition des orientations et à la conception de ce nouveau projet.

Un centre social est un lieu d'animation sociale et citoyenne, ouvert à tous les habitants. Chacun doit pouvoir y trouver des activités et des services dans les domaines les plus variés.

Les assises locales ont permis aux habitants d'exprimer leurs souhaits, leurs attentes, mais aussi d'être partie prenante des différents projets.



André Rambert, Président de la Caisse d'Allocations Familiales d'Arras, rappelait à cette occasion les partenariats dynamiques de l'organisme qu'il préside aux côtés de la commune dans la mise en oeuvre d'une politique d'actions sociales résolument tournée vers les familles. Il soulignait la qualité du nouveau projet élaboré avec les habitants en collaboration étroite avec les travailleurs sociaux, les institutions et les associations du territoire:

«Ce renouvellement d'agrément se traduit aussi par la signature du contrat de projet de l'animation «collectif famille» qui apportera un financement

supplémentaire pour les projets relatifs à la famille. Un ensemble de services qui favorise l'expression et la participation des habitants en confortant les liens familiaux et sociaux» soulignait entre autres le président avant de conclure *«Mais le partenariat sur Méricourt s'étend bien au-delà du projet « centre social » avec les contrats enfance jeunesse, centres de vacances et les projets de la petite enfance qui verront le jour prochainement».*

Le nouveau centre social et d'éducation populaire se situe au rez-de-chaussée du centre Max Pol Fouchet rue Jean Jacques Rousseau (Tél. 03 21 74 65 40). Le service enfance Jeunesse Education Populaire (SEJEP), ses activités, son équipe intègrent ce nouveau centre..



L'éducation Populaire procède de la mise en oeuvre de stratégies d'actions pour réhabiliter les capacités de chacun et chacune d'entre nous à agir sur l'organisation de sa vie et de la vie sociale.

Un bel anniversaire pour une belle aventure...

1,2...20 bougies à souffler !
C'est le nombre d'années d'actions de l'association Lis avec Moi dans toute la région à la rencontre des parents et des enfants autour de la lecture à voix haute. Le pari ? Lire d'abord à des bébés. Parce que comme l'a dit le Dr Dolto le «bébé est une personne». Il ne possède pas encore le langage comme un adulte mais il apprend tous les jours et comprend ce langage si on veut bien se donner la peine de le lui communiquer.

Comme pour une langue étrangère, le bébé a besoin très tôt d'être plongé dans un bain de mots pour s'ouvrir à la langue et la maîtriser. Et avant de l'analyser à l'école maternelle, quoi de mieux que d'écouter et de rêver les mots en regardant ses parents lui lire une histoire à voix haute ? 20 ans après ce credo véhiculé par «*Lis avec Moi*» dans les PMI, les crèches et les écoles, c'est près de 600 professionnels de la petite enfance et du livre qui se sont réunis soit à Arras soit à Lille lors d'une rencontre nationale du réseau «*Quand les livres relient*». L'occasion pour la Municipalité d'emmener un groupe de parents lecteurs qui ont pu faire part de leur expérience à Méricourt. Avec les professionnels, ils ont dressé ensemble le bilan de l'action de «*Lis avec Moi*» dans toute la région mettant à l'honneur le partenariat privilégié de l'association présidée par Juliette Campagne avec la ville de Méricourt.

Des parents des enfants et des livres

En effet, ce pari un peu fou auquel personne ne croyait il y a 20 ans, la municipalité de Méricourt l'a relevé dès le début de l'aventure avec l'action de la bibliothèque municipale. Aujourd'hui, la bibliothèque en partenariat avec la plupart des écoles maternelles de la ville apporte la lecture à voix haute régulièrement aux tout-petits avec l'aide d'enseignants motivés et d'une cinquantaine de parents lecteurs. Le réseau de parents bénévoles se renouvelle chaque année car il faut éveiller les nouvelles générations d'enfants tous les ans. Autour d'un café lecture avec la lectrice municipale Valérie ou de rencontre-partage avec la lectrice de «*Lis avec Moi*» Marie-Françoise Ten, les parents, les enfants et les enseignants passent un moment convivial et serein autour de l'album jeunesse sans enjeu pédagogique à part la



Atelier «Le choix des albums» - Arras - 20 ans de «Lis avec moi»



Les parents lecteurs de Méricourt attentifs au débat animé par Marie-Françoise TEN et Marie-Paule Decourcelles sur le thème «Des parents à l'école»



transmission du goût de lire. Et c'est souvent cela qui est mal compris : pourquoi lire des histoires à des enfants sans travailler après la langue et l'histoire avec eux ? Tout simplement pour leur donner le temps d'appréhender les mots, d'en faire leur propre musique et de développer leur imaginaire. Parce que simplement en écoutant une histoire l'enfant apprend déjà beaucoup. Il vit un moment privilégié avec le livre grâce à ses parents. A l'école, l'enfant aura l'occasion tout au long de sa scolarité de travailler sur la langue. Alors pourquoi lui refuser ce moment unique et si court de transmission du plaisir de lire ? Les parents lecteurs de Méricourt ont bien compris cet enjeu et acceptent chaque année le stage de formation proposé par la bibliothèque pour partager autour de la lecture-plaisir et l'édition jeunesse d'aujourd'hui.

Des actions partagées autour du livre

Car le combat de la bibliothèque municipale ne s'arrête pas là. La municipalité a développé des rendez-vous réguliers avec le livre pour tous les publics : le mois de la petite enfance en janvier, le mois du livre en mars, la fête du livre et des arts plastiques en juillet, lire en fête en octobre etc. Ces rendez-vous gratuits veulent rendre la lecture accessible à tous mais aussi l'information pour se former en tant que citoyen. Aujourd'hui, elle réfléchit à la mise en réseau de ses services avec les villes d'Avion et Sallaumines pour mutualiser les moyens et les idées. Avec l'exposition Komagata, les trois municipalités s'unissent ainsi pour partager leurs efforts pour éveiller aux arts et redonner le goût de lire aux plus jeunes. La bataille de la lecture est plus que jamais d'actualité dans notre région



où 15% de la population souffre d'illettrisme. La municipalité s'est battue pour le prêt de livres gratuits en 2003, date à laquelle une nouvelle loi imposait la baisse des remises accordées aux médiathèques par le libraire pour l'achat de livres. Elle cherche tous les ans des subventions publiques pour mettre en œuvre des projets avec les partenaires locaux et régionaux en mettant l'accent chaque jour sur la lutte contre l'illettrisme et l'informa-

tion des citoyens. Avec la médiathèque, la municipalité veut aller plus loin en créant un véritable centre de ressources et de cultures partagées avec les habitants et les professionnels. Un lieu qui proposera une offre culturelle diversifiée (lecture, cinéma, musique et animations...) avec le souci de la qualité et du service aux publics quel qu'il soit. Un nouveau pari à relever pour demain.



Le 27 Septembre, le collectif médiathèque fait sa rentrée pour poursuivre sa réflexion sur le futur projet.

Encore un regard sur l'été...les techniciens de la ville n'ont pas chômé. La période est privilégiée non pour ralentir l'activité mais au contraire pour mettre les bouchées doubles. bien sûr pour les travaux d'entretien des écoles, mais aussi de la voirie, des locaux municipaux...il faut ce faisant garder l'œil aussi sur les opérations en cours. Ajoutons à cet agenda estival la prise en main de nouveaux outils, parfois un peu étonnants, le pilotage d'opérations innovantes pour l'entretien des voiries... Autant dire que les agents des services techniques n'ont pas chômé durant l'été. Voyez vous-mêmes !

Passer entre les gouttes

Pas facile d'assurer le renouvellement de la signalisation au sol avec les conditions météorologiques de cet été ! Mais les services techniques municipaux persévèrent, et durant toute cette arrière saison ils vont continuer à compléter aussi bien que possible le travail entamé cet été.



Rue Pierre Simon



Un Mac Gyver sur 4 roues

Il fait presque tout le petit nouveau du service technique. Transporter de lourdes charges (800 kg) forer les fondations de poteaux, creuser une tranchée, aménager buttes et esplanades. Ce nouvel engin, le « bobcat » a vite trouvé sa place dans les services, et le moins qu'on puisse dire est qu'il est très demandé.

Pose de gazon à l'école Courty Guy



L'école Courty Guy se met au vert

Davantage d'espace pour les enfants ! Les haies ont été remplacées par un gazon et un chalet a été installé pour dégager à l'intérieur de l'école des espaces consacrés au stockage.

Un nouveau bureau en Mairie



Gâce à la pose d'une fenêtre, un nouveau bureau est encours d'aménagement en mairie.



Une nouvelle clôture au cimetière

La clôture arrière a été remplacée afin d'assurer une meilleure esthétique et une meilleure résistance, et de renforcer également la sécurité des lieux.

Coulés à froid



Les engins à l'œuvre rue du 8 Mai...



Fini le temps des gravillonnages. Voici venus les ECF. Enrobés coulés à froid. S'ils étaient jadis une curiosité technologique, ils sont devenus une

réponse environnementale d'aujourd'hui pour entretenir les chaussées. plus de 40 millions de M2 sont appliqués tous les ans dans notre pays.

Les enrobés utilisés sont un mélange de cailloux (appelés granulats) d'une huile d'origine végétale et d'eau.

Les avantages de la technique sont nombreux : Peu de nuisances sonores et d'émanations de vapeurs, Très peu de rejets de gravillons après la pose. Une meilleure durée de vie et une ad-

hérence conservée dans le temps. Grâce à cette nouvelle méthode, la remise en circulation des voies concernées (les rues du 8 mai et Voltaire) a pu être rapide. Et les usagers ont pu bénéficier d'autant plus vite de la finition très soignée de ces travaux assurant de plus une parfaite conservation de l'étanchéité des fondations de la chaussée et du confort de roulement pour les années à venir. D'autres opérations de ce type sont programmées dans toute la ville.



...et rue Voltaire

Vestiaires Douches : Hors d'eau

Pas de répit pendant les vacances pour les travaux des vestiaires douches. Malgré des difficultés techniques dues à une modification des fondations en raison de l'état du sol, les travaux devraient être terminés fin janvier.



La toiture est à présent terminée



Rue Archimède

A 80%

80%, c'est le taux de remplissage prévu des lots du programme afin de déclencher les derniers travaux de finition des trottoirs, rues Gutenberg, Archimède et Arago, impossibles à envisager pendant la construction des maisons.



INFOS LÉGALES

ZAC Eco Quartier

Par délibération, la Commune de Méricourt a engagé la procédure de Zone d'Aménagement Concerté sur l'ancienne friche du 4/5 Sud. Une réunion publique de concertation s'est tenue le 16 Mai dernier. Considérant que la concertation sur le projet de la ZAC Eco Quartier s'est déroulée dans de bonnes conditions, le Conseil Municipal après en avoir délibéré le 25 juin 2008

- Approuve et prend acte du bilan de la concertation publique préalable à création de la Zone d'Aménagement Concerté Eco-Quartier tel que rapporté
- Décide de tenir à disposition du public le rapport approuvé valant bilan de concertation à la Mairie

Ce bilan est également accessible sur le site Internet www.mairie-mericourt.fr

Ce même jour, le Conseil Municipal, a délibéré sur les points suivants :

- Sur le dossier de création et son approbation,
 - approuve à l'unanimité le dossier de création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) éco-quartier annexé à la présente délibération et comprenant notamment l'étude d'impact,
 - arrête le périmètre de la ZAC selon le plan joint au dossier de la présente délibération
 - instaure un régime de participations, en application de l'article 317 quater- annexe II du Code Général des Impôts, exonérant les constructeurs de la Taxe Locale d'Équipement,
 - décide que le mode de réalisation choisi relève de l'article L.300-4 du Code de l'Urbanisme, qui prévoit que l'aménagement et l'équipement de la zone seront confiés à toute société y ayant vocation, selon les stipulations d'une concession d'aménagement répondant aux conditions définies dans les articles L.300-4 et L.300-5 du Code de l'Urbanisme.

- Sur l'approbation du choix de la procédure de mise en

Ce visuel est issu du dossier de concertation avec le public



concurrence pour la désignation du concessionnaire chargé de l'aménagement

- approuve le choix de la procédure de mise en concurrence pour désigner le concessionnaire chargé de l'aménagement de la ZAC « Eco-Quartier »
- autorise le Maire à engager cette procédure de mise en concurrence et à signer tout document relatif à l'engagement de cette procédure ;
- crée une commission ad hoc, ci-après désignée « Commission Concession d'Aménagement », chargée d'émettre un avis sur les candidatures reçues ; cette Commission sera créée pour toute la durée de la mandature, et pourra à nouveau se prononcer dans le cadre d'autres opérations de concession d'aménagement ;
- arrête le nombre de membres de la Commission Concession d'Aménagement à cinq membres, plus son Président ;
- procède à la désignation des membres de la Commission Concession d'Aménagement à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne ;

Le dossier de création de la Zone d'Aménagement Concerté Eco-Quartier est consultable en mairie, service foncier.

L'intégralité des délibérations est consultable sur le site de la ville www.mairie-mericourt.fr

Commune de Méricourt

Prescription de la révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols

Par délibération en date du 24 septembre 2008 le conseil municipal a décidé de prescrire la révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols sur le territoire communal.

Cette délibération peut-être consultée en mairie et sur le site internet de la ville : www.mairie-mericourt.fr

COMMUNAUPOLE DE LENS-LIÉVIN

Conformément aux articles L 5211-47 et R 5211-41 du Code Général des Collectivités Territoriales, la CommunAupole met à votre disposition son recueil des Actes Administratifs pour le 1er semestre 2008. Ce document est consultable à l'Hôtel Communautaire (21, rue Marcel Sembat à Lens).

INFOS UTILES

MAISON DE L'EMPLOI

Lens-Liévin-Hénin-Carvin

Vous êtes salarié(e)

Vous souhaitez :

- Elaborer un nouveau projet professionnel
- Vous former, vous qualifier, évoluer dans votre emploi
- Vous informer sur les métiers
- Créer ou reprendre une activité
- Changer d'emploi

N'hésitez pas à nous contacter

Tel. 03 21 725 725

Du lundi au Vendredi de 9H à 17H
salarie.mde@orange.fr

CRISE FINANCIÈRE :

ACTUALITÉS

Pas d'autre coupable que le système lui-même

Spectaculaire : en un mois et demi, ceux qui réclamaient toujours moins d'Etat applaudissent aux nationalisations aux Etats-Unis et dans tous les pays d'Europe. Que se passe-t-il ?

DEPUIS JANVIER 2007

Le 8 février 2007, oui, 2007 ! la banque HSBC annonce qu'elle a dans ses comptes 10 milliards de créances immobilières douteuses. Les prêts hypothécaires sont en train d'exploser. Leur principe est simple : votre maison vaut 100.000 euros. La banque prévoit que la hausse de l'immobilier va porter sa valeur à 120.000 euros, et elle vous prête la somme correspondant à l'augmentation prévue. Il y a un problème, partout le même : à force de réduire les salaires et les garanties sociales, le consommateur perd du pouvoir d'achat, et les prix de l'immobilier baissent. Mais l'argent est déjà prêté, et les banques n'ont plus la garantie de la valeur de la maison. Il manque donc de l'argent dans leurs comptes. Et toutes les banques sont interdépendantes les unes des autres. D'Amérique, la crise envahit l'Europe.

AOUT 2007 : AU SECOURS L'ETAT !

Mouvement de panique en Europe constate le journal « les échos » les banques ne veulent plus se prêter de l'argent, même pour une journée ! Pour éviter un effondrement général, les banques d'Etat (dites banques centrales) injectent 300 milliards de dollars en quelques jours pour renflouer les marchés en état de blocage total.

SEPTEMBRE 2007 : NATIONALISATION EN ANGLETERRE

C'est la très conservatrice grande Bretagne qui va la première nationaliser

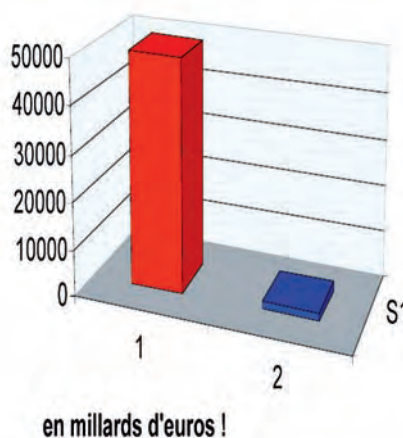
une banque au bord du gouffre : pour stopper les retraits massifs des clients de la banque « northern Rocks », cinquième prêteur immobilier de grande Bretagne, le gouvernement anglais annonce qu'il nationalise la banque.

SEPTEMBRE 2008 : DES MILLIARDS DE FONDS PUBLICS

Les plus éminentes autorités politiques nous avaient pourtant bien dit, que la situation était sous contrôle. Hélas le 7 septembre 2008, le très

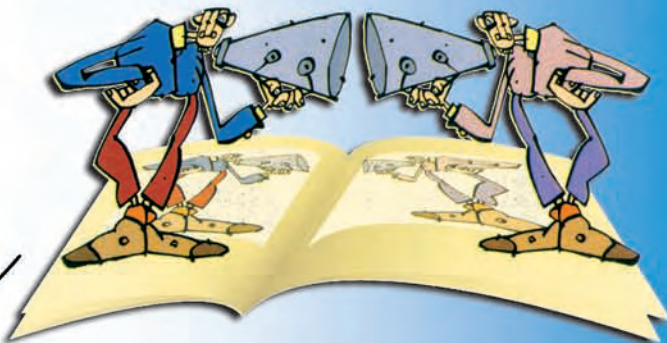
libéral Etat américain est forcé de nationaliser les deux plus gros prêteurs nationaux, Fannie Mae et Freddie Mac pour 200 milliards de dollars. Auxquels viendront s'ajouter 85 milliards deux jours plus tard avec le renflouement de l'assureur AIG. Au total, estime le journal économique « les échos » le plan de sauvetage coûtera 1.500 milliards de dollars. Le déficit américain représentera 10% du PIB annuel. Les pays européens consacreront quant à eux 1.700 milliards d'euros au sauvetage des banques européennes.

comparaison fonds à risque aux usa / pnb français



Ci contre : les sommes en cause dans la faillite du système financier américain : 49.000 milliards d'euros, soit 26 ans de notre PIB ! Plus de deux fois le PIB Mondial. Certes, il faudrait être bien irresponsable pour proposer que l'Etat laisse les banques tomber les unes après les autres sans réagir. Mais si certains domaines de l'économie ont une dimension d'intérêt public, doit-on laisser les seuls intérêts privés régir leur fonctionnement ? La faillite des financiers et l'impossibilité du marché à stopper la crise montrent clairement que le libéralisme est une impasse.

Le plus indécent est sans doute de penser que les bénéficiaires du bouclier fiscal ne paieront pas un centime d'impôt en plus, alors qu'ils sont les premiers à avoir alimenté la spéculation dont les ravages vont coûter cher aux salariés. Il est temps de mettre la barre vers l'économie réelle et d'augmenter le pouvoir d'achat des salariés et retraités. Un puissant moteur de relance de l'économie est là.



Suite à la modification du règlement intérieur tel qu'il a été défini lors de la séance du Conseil Municipal du 28 Mars 2003 et en vertu de la démocratie locale, Monsieur le Maire a proposé aux têtes de listes composant le Conseil Municipal un espace réservé à l'expression libre ! ...

Pour la Liste d'Union de la Gauche

CONTINUER LE COMBAT À TRAVERS NOS RENCONTRES

La fin de l'été est arrivée, laissant ainsi le souvenir de vacances bien méritées. Nous voici maintenant face à l'hiver qui s'annonce à grands pas. Souhaitons qu'il ne soit pas trop rude et alourdisse injustement nos factures de chauffage.

En attendant, nous avons connu une rentrée scolaire sereine à Méricourt. En revanche, les nouvelles mesures proposées par l'Éducation nationale nous laissent perplexes. Pourquoi réduire le nombre d'heures pour les élèves et, en parallèle, accueillir en dehors des cours les enfants les plus en difficultés ? Que vont devenir l'accompagnement à la scolarité mis en place par notre Municipalité depuis 2002 et permettant à des parents, à leurs enfants, de partager des moments conviviaux ? Et la vie périscolaire ? Les inscriptions dans des activités sportives, culturelles ? Bref, que va devenir l'école de la République ?

Nous, Élus de Gauche, nous avons voté une motion contre le service minimum d'accueil dans les écoles. Parce que le droit de grève, et notamment celui des enseignants, doit permettre de faire avancer le débat pour de nouveaux moyens, pour une école plus juste.

Alors, oui, malheureusement, l'hiver risque bien de s'annoncer très rude si l'on en juge par les multiples réformes gouvernementales. Même si ce gouvernement fait souvent marche arrière devant la bronca des citoyens, il transforme, insidieusement, les structures essentielles de notre société et héritées de femmes et d'hommes justes à la Libération : Sécurité sociale, retraites par répartition... Aujourd'hui c'est La Poste qui est visée en annonçant vouloir passer ce grand service public en société anonyme pour mieux le privatiser par la suite.

C'est pourquoi, après avoir adopté une motion en faveur de La Poste, nous appelons tous les Méricourtois à venir signer une pétition en ce sens en Mairie. Et espérons qu'après EDF et Gaz de France, déjà victimes de cette volonté de tout privatiser afin de grossir encore plus les portes monnaie des géants de la finance, La Poste reste un grand Service républicain... et que le prix du timbre n'augmente pas de 6 % tous les trois mois !

Ensemble, continuons notre combat, à travers nos rencontres, à travers nos Assises Locales, afin qu'il fasse toujours bon vivre à Méricourt. Continuer cette démarche, c'est construire toujours mieux le Méricourt de demain.

Olivier LELIEUX

Liste d'Union de la Gauche
«Ensemble pour Méricourt»

Pour la Liste d'Union de l'Opposition Municipale

A VOUS DE JUGER

France/Tunisie ! Notre hymne national à nouveau sifflé. Honte à eux !!!

La Voix du Nord du 14 Septembre, dans une suite d'articles sur les projets des Maires, présente celui de notre Maire. Cet article a fait sourire bon nombre de Méricourtois par le seul fait qu'il donne le «pouvoir au peuple». En lisant, donner le pouvoir au peuple veut dire aussi que «c'est pas moi, c'est lui». Il faut être conscient qu'il ne peut pas tout faire et je dirais même qu'il ne peut plus faire grand chose car les finances ne suivront pas.

La médiathèque est prête à sortir de terre, mais à quel prix : Janvier 2008 : 2 100 000 €, Septembre 2008 : 2 600 000 € et ce n'est pas certainement fini.

Un éco-quartier qui certainement n'aura malheureusement mais je ne l'espère pas, que le nom, car il faut savoir qu'un véritable éco-quartier et il n'y en a que deux en Europe, est financièrement démentiel. On nous dit 150 logements alors que le rapport du bureau d'études nous annonce 210 logements. Les habitants ne seront-ils pas un peu les uns sur les autres ? Pour cet éco-quartier, supprimons la circulation des voitures et nous avancerons dans le développement durable.

Pour la petite enfance, le Maire nous dit qu'il y a un manque et bien qu'il reprend notre projet d'une crèche que nous avons évoqué en Mars. Le besoin s'en fait sentir, faire garder ses enfants devient un réel problème !

Au dernier Conseil Municipal, nous avons voté contre la motion présentée par la majorité de gauche à propos de l'accueil des enfants à l'école, lors d'un jour de grève par le biais d'un service minimum. J'ai fait remarquer au Maire qu'il avait, et ce avec l'unanimité du Conseil Municipal, mis en place l'ACCUEIL après la classe avec l'accompagnement scolaire, qu'il a mis en place l'ACCUEIL avant la classe par la péri-scolarité et en Juillet, il a mis en place l'ACCUEIL avant le début des centres de loisirs avec le seul souci d'aider les parents qui travaillent et je suis bien d'accord avec, mais là par idéologie politique, politicienne, il refuse l'ACCUEIL, il est en contradiction avec sa démarche municipale.

Comme les feuilles en Automne, celles des impôts locaux et fonciers viennent de tomber, lourdes, très lourdes !... en attendant ce que nous réserve la gestion socialiste de la communauté d'agglomération. Ah oui, c'est vrai ils sont proches du «petit peuple», mais chut ! c'est un secret, le débat se passe à huit clos !

A la grave crise financière, des mesures salutaires. A l'Assemblée, aucune unité nationale. Ca vous étonne, pas moi !

Enfin, c'est juste ma façon de penser !

Daniel SAUTY

Pour l'Union de l'Opposition Municipale

Un rayon de soleil dans un ciel nuageux

Cette année, mais pour encore combien de temps, une quarantaine de séniors ont pu profité de quelques jours de vacances. Dans ce contexte de baisse du pouvoir d'achat, de déremboursement de médicaments, dit de confort par le gouvernement mais réellement essentiel pour nos aînés, de taxations diverses, il devient de plus en plus difficile de partir en vacances. Bon nombre de nos concitoyens sont contraints d'y renoncer. Et pour les plus chanceux, c'est un an de maigre économie et sans grande folie sur place.

Toutefois en toute simplicité, beaucoup de convivialité, tous ont passé d'excellentes vacances et espèrent vivement pouvoir de nouveau tenter l'aventure l'an prochain.



Le voyage des aînés à Aubigny-au-Bac le 17 Septembre 2008

250 personnes ont passé une journée sympathique et de détente autour d'un bon repas -spectacle et au rythme d'un orchestre endiablé.

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

LES MESURES GENERALES

Depuis septembre 2004, le vaccin contre la grippe est remboursé.

L'assurance maladie rembourse à 65% ce vaccin prescrit par les médecins. Le complément pouvant être pris en charge par les mutuelles.

Toutefois, ce vaccin est pris en charge globalement pour :

- les personnes âgées de plus de 65 ans
- les personnes atteintes d'affections de longue durée quelque soit leur âge (diabète de type 1 et 2, accident vasculaire cérébral invalidant...)

Cette vaccination n'est pas obligatoire mais fortement conseillée pour les deux catégories de personnes citées précédemment. Pour tout renseignement, consultez votre médecin traitant.*

MERICOURT S'ENGAGE !

Contrairement aux désengagements constants de l'Etat en matière de santé, Méricourt souhaite faire plus pour le bien être des aînés.

Ainsi, l'équipe municipale dans un souci de prévention et pour une meilleure santé des seniors, a décidé d'élargir la vaccination aux personnes âgées de 60 à 64 ans et prendre à sa charge le vaccin.

La vaccination se déroulera le mercredi 26 novembre 2008 de 14h à 16h au Centre Culturel Max Pol Fouchet.

Si vous souhaitez vous faire vacciner, contactez Sandrine BLAS, Service Citoyenneté au 03 21 69 92 92 (poste 308) avant le vendredi 14 novembre 2008 16 heures 30.



Dans le cadre de la Semaine des Droits des Enfants du 16 au 23 Novembre 2008

Pour le Droit des Enfants,

MÉRICOURT S'ENGAGE!

● Le 16 Novembre au matin : **Inauguration du Rond Point des Droits des Enfants**

● Le 16 Novembre : **Cavalcade Festive**

● Les 20 et 21 Novembre : **Village des Droits des Enfants**

La Municipalité vous propose un spectacle en famille



2 séances :

14h
et

18h30

Tarif unique :

2 euros

CIRQUE ACHILLE ZAVATTA

Samedi 15 Novembre 2008 - Place Jean Jaurès

Inscriptions au Centre Social et d'Education Populaire **Max-Pol Fouchet, rue J. J. Rousseau**

à partir du Lundi 3 Novembre 2008 - (Tél. 03 21 74 65 40)

(Présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile - dans la limite des places disponibles)

"Venez nombreux passer un moment de détente convivial, inoubliable en famille !"